



A31 BIS : LE PARC DE BÉTANGE ET L'ALLÉE DES MARRONNIERS LOURDEMENT IMPACTÉS PAR LE CHOIX DU TRACÉ F4 TUNNEL PROFOND

Le 15 décembre 2023, l'Etat a fait savoir, par la voix de Clément Beaune, ministre délégué chargé des Transports, la poursuite du projet A31 bis et le choix du tracé F4 en tunnel profond comme variante préférentielle pour le nouveau tronçon Nord à l'ouest de Thionville.

Le projet A31 bis : un projet anachronique, inutile, au coût exorbitant ... et qui rackette les usagers !

Depuis de nombreuses années, l'Association de Sauvegarde du Site de Bétange (A.S.S.B.) se bat pour dénoncer le projet A31 bis en particulier la création d'un nouveau contournement autoroutier à l'ouest de Thionville.

Elle mène ce combat aux côtés d'associations patrimoniales et environnementales reconnues au niveau national (Sites & Monuments, A.R.B.R.E.S., G.N.S.A., Patrimoine-Environnement, Maisons Paysannes de France, La Demeure Historique, Vieilles Maisons Françaises, Paysages de France, Parc et Jardins, L.P.O.), d'associations, collectifs et inter-collectifs locaux et d'élus de sensibilités diverses.

Dans de nombreux courriers conjoints et dans sa contribution à la dernière concertation publique, l'A.S.S.B. a souligné le caractère anachronique et inutile d'un projet au coût exorbitant, au lourd impact humain et environnemental, et qui rackette les usagers.

Le passage à péage du tronçon entre Thionville et la frontière luxembourgeoise - jusqu'à présent gratuit - et la création d'un nouveau tronçon payant, créeront inévitablement un report sur les voies secondaires déjà saturées et ne solutionneront pas les problèmes actuels de congestion.

Le tracé F4 en tunnel profond, de quoi parle-t-on précisément entre la sortie 42 « Bétange » et l'entrée en tunnel ?

Le tracé F4 en tunnel profond passe sur la commune de Florange à la lisière du parc de Bétange de 65 hectares, de sa grille d'enceinte en fer forgé de 4 km de long, de l'allée des Marronniers et de la commune de Terville.

L'A.S.S.B. a souvent souligné l'**absence de signalisation du parc de Bétange dans les documents de concertation** (voir plan en annexe) où seuls le château de Bétange et l'allée des Marronniers apparaissent, **minimisant ainsi les impacts du tracé sur le parc de Bétange.**

Pourtant, l'impact environnemental est considérable puisqu'entre le rond-point de la sortie 42 «Bétange» et l'entrée en tunnel avant l'allée des Marronniers, **le tracé F4 est en surface sur près d'1 km, à proximité immédiate du parc de Bétange, de l'allée des Marronniers et du tissu urbain de Terville.**

Sur cette portion, sont prévues **6 voies de circulation – 2 fois 2 voies d'autoroute payante et 2 voies de route départementale gratuite. Au niveau de la sortie 42 « Bétange », ces 6 voies sont concentrées sur une largeur de 150 mètres.**

Selon les prévisions de la DREAL, **28 000 véhicules par jour dont 3 700 camions emprunteront le tracé F4 avec un gain de temps estimé à seulement quelques minutes.**

Des conséquences désastreuses et irrémédiables sur le plan humain, environnemental et patrimonial

Les conséquences de ce dispositif routier démesuré seront irrémédiables en termes de **pollution atmosphérique, sonore, visuelle et lumineuse** à plusieurs niveaux :

- sur la population en termes de **santé publique** et de **qualité du cadre de vie**,
- sur les **arbres du parc de Bétange** dont plusieurs essences sont remarquables et particulièrement **sensibles à la pollution atmosphérique**,
- sur la **faune qui va fuir définitivement le parc de Bétange.**

Le **rôle-clé du parc de Bétange et de l'allée des Marronniers sur le plan environnemental** comme réservoir de biodiversité, poumon vert et corridor écologique dans la continuité de la forêt domaniale de Florange, a été confirmé par de nombreux **prix et labels**. Plusieurs **études-terrains** ont recensé plus de **70 espèces d'oiseaux et 13 espèces de chauves-souris dont de nombreuses espèces protégées** sur le site ainsi qu'une faune variée de batraciens, reptiles, amphibiens, insectes, mammifères ...

- **sur les 170 arbres de l'allée des Marronniers et la faune qu'ils abritent.**

La **pollution visuelle** générée par ces 6 voies de circulation aura un impact non seulement sur la qualité du cadre de vie des habitants de Terville mais aussi sur tous ceux qui empruntent la D653 et qui profitent de la **magnifique vue sur l'allée des marronniers.**

L'entrée du tunnel est prévue à proximité immédiate des habitations de Terville et de l'allée des Marronniers. A cet endroit va **se concentrer une très forte pollution atmosphérique et sonore** qui aura des conséquences irrémédiables pour les habitants, pour les marronniers et la faune qu'ils abritent.

Le passage en tunnel à l'aplomb de l'allée des Marronniers **fragilisera durablement le système racinaire de ces marronniers bicentennaires et mettra en danger la pérennité de l'allée.**

Les qualités esthétiques et faunistiques de l'allée des Marronniers ont été reconnues par de nombreux prix et labels : elle est labellisée « Ensemble arboré remarquable de France » par l'association A.R.B.R.E.S., lauréate en 2020 du concours Allées d'Arbres de Sites & Monuments, labellisée « Refuge L.P.O. pour les oiseaux » et « Refuge pour les chauves-souris » par la C.P..E.P.E.S.C.. Elle a fait l'objet de l'une des premières O.R.E. (Obligation Réelle Environnementale) en Grand-Est et a été signée avec la L.P.O. Moselle pour 99 ans, la durée maximale autorisée par la loi.

- plus largement sur toute la **biodiversité du site.**

- **sur le patrimoine d'exception** que constituent le parc de Bétange - un parc à l'anglaise de 65 hectares, sa grille d'enceinte en fer forgé de 4 km de long et sur le château de Bétange, qui sont **représentatifs de la Grande sidérurgie lorraine et font partie de la mémoire collective.**

Le parc, sa grille d'enceinte et le château sont inscrits aux Monuments Historiques.

Le tracé F4 ne respecte pas le périmètre de protection Monuments Historiques qui est de 500 mètres à partir de la grille d'enceinte du parc.

Il est en covisibilité avec le parc et la grille d'enceinte sur tout son passage en surface.

Le tracé F4 va donc endommager de façon irréversible le patrimoine historique et environnemental d'exception que constituent le parc de Bétange, le château de Bétange et l'allée des Marronniers.

L'A.S.S.B. poursuit sa mobilisation aux côtés des associations, des collectifs et des élus

Plus que jamais, l'Association de Sauvegarde du Site de Bétange poursuit sa mobilisation aux côtés des **associations nationales, des associations, collectifs et inter-collectifs locaux ainsi que des élus de sensibilités diverses.**

Tous dénoncent le projet A31 bis et tout particulièrement le contournement autoroutier à l'ouest de Thionville et soutiennent la **mise en place en priorité de solutions alternatives de mobilité.**

L'A.S.S.B. sera très attentive aux mesures que prendra la DREAL pour faire face à toute la pollution atmosphérique, sonore, visuelle et lumineuse que générera sur le parc de Bétange et l'allée des Marronniers le nouveau tracé dans sa partie non enterrée, du fait de sa proximité et de la co-visibilité avec le parc et l'allée qui sont inscrits aux Monuments Historiques.

Le projet, tel qu'il est actuellement conçu, ne recueille en aucune manière l'adhésion du public ou encore celle de l'Association de Sauvegarde du Site de Bétange de sorte qu'il ne manquerait pas d'être contesté devant la juridiction administrative s'il devait être maintenu tel quel.



CONTACT PRESSE
Philippe Aymer
Association de Sauvegarde
du Site de Bétange
Château de Bétange
F - 57190 Florange

+ 33 6 08 46 91 50
sauvegarde.betange@gmail.com
www.chateaudebetange.com



ANNEXE

